

## Ink Technologies

- **Aspect**  
Transparent.
- **Applications**  
Adhésif UV permanent pour la réalisation de transfert à sec.
- **Avantages majeurs**  
Prêt à l'emploi, facile d'utilisation.
- **Impressions**  
Machines semi-automatiques, ¾ auto et cylindre.

## ENCRE UV



### CONDITIONS D'IMPRESSION



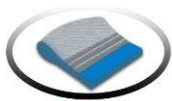
**Ecrans**

Tissus : tous les types de maille de 90 à 120 fils/cm  
Reports : les émulsions et films doivent être résistants aux solvants.



**Conditionnement**

PERMACOL PMAD UV 1 kg  
PERMACOL PMAD UV 5 kg



**Râcles**

Polyuréthane dureté 75 Shore (Medium) minimum, inclinaison minimum.  
Bon affûtage.



**Stockage**

1 an dans son emballage d'origine stocké entre + 5°C et + 30°C



**Rendement**

Avec un tissu 140 fils/cm, 1 kg couvrira 65 à 75 m<sup>2</sup>/kg



**Polymérisation**

L'adhésif PERMACOL PMAD UV polymérisera à 220 MJ/cm<sup>2</sup> pour un transfert aisé.



**Dilution**

L'adhésif PERMACOL UV est prêt à l'emploi.  
Si nécessaire Il est possible de le diluer à 5% avec le diluant UV201



**Manipulation**

Les pots ouverts pour le prélèvement doivent être soigneusement refermés dans les plus brefs délais. La lumière artificielle ou naturelle pouvant provoquer un début de polymérisation qui se caractérisera par la formation d'une peau en surface. Il est souhaitable pour cette raison de travailler en éclairage réduit ou en lumière inactinique.



**Nettoyage**

Nous préconisons le solvant de nettoyage X1 ou 77 BIO.



**Hygiène et sécurité**

Bien que les produits sélectionnés pour la formulation soient peu dangereux, ils peuvent provoquer par contact, des allergies chez certaines personnes particulièrement sensibles. Les souillures d'encres sur la peau seront nettoyées à l'eau savonneuse dans les plus brefs délais.

Dans tous les cas, se reporter directement aux fiches de sécurité.

#### Réserves de garantie

Bien que les données figurant dans cette notice aient été établies après des tests minutieux, elles sont fournies à titre indicatif ; aucune responsabilité ne pourra en dériver pour la firme VFP, étant entendu que nous vous conseillons d'effectuer des essais préalables avant tout tirage commercial. Aucun vendeur, représentant ou agent n'a le droit de donner une garantie ou une assurance quelconque, qui serait en contradiction avec ce qui est dit ci-dessus. Dans tous les cas, se référer directement à nos conditions générales de vente.